

Demande déposée le 30/10/2025

N° DP 083 099 25 O 0134

Par :	Madame ISABELLE MEYNARD
Demeurant à :	40 BOULEVARD PASTEUR 83480 PUGET SUR ARGENS
Sur un terrain sis à :	40 BOULEVARD PASTEUR 83480 PUGET SUR ARGENS
Référence cadastrale	BE 311
Nature des Travaux :	RAVALEMENT DE FACADES

AFFICHÉ
du 30/10/25
au 30/12/25

Le Maire de la Commune de PUGET-SUR-ARGENS (Var),

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de PUGET SUR ARGENS approuvé par délibération le 29 Avril 2021, sa modification N°1 approuvée le 13 octobre 2022 et sa modification N°2 approuvée le 26 septembre 2024,

VU la déclaration préalable présentée le 30/10/2025 par Madame ISABELLE MEYNARD, en vue de procéder au ravalement des façades d'un bâtiment existant, situé 40 BOULEVARD PASTEUR à PUGET SUR ARGENS

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées aux articles suivants.

Article 2 : CONTROLE

Conformément à l'article L 460-1 du Code de l'urbanisme, le représentant de l'Etat (DDTM), le Maire ou ses délégués peuvent à tout moment effectuer des visites de chantier afin de contrôler la conformité des constructions avec la présente autorisation. Ce droit de visite pourra être aussi exercé après l'achèvement des travaux pendant deux ans.

A Puget Sur Argens, le 30 octobre 2025



NOTA BENE : La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes et de participations d'urbanisme. Vous recevrez un avis d'imposition de la part des services de l'Etat ultérieurement

La présente décision est affichée le *pendant une durée légale de deux mois*

en mairie de PUGET SUR ARGENS 83480 - 137 Boulevard CAVALIER (panneaux affichage hall service urbanisme)
et est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT